



Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail du 07 octobre 2013

1. Service de la « comptabilité de l'Etat, dépenses et produits divers »

Le risque psychosocial de ce service avait été classé A par le CHSCT (risque le plus élevé), ce qui avait entraîné une visite de service du CHSCT le 23/05/2011, suivie d'une rencontre de chaque agent auprès du médecin de prévention et de l'assistant de prévention (Pierre CHASSAGNOUX).

Les deux rapports transmis en séance font état : du désarroi des cadres et des agents, du manque de soutien technique (agents), d'incompréhension (cadres), du manque de solidarité, de l'angoisse de s'absenter (congés ou autre) et du travail qui s'accumule en conséquence, manque de reconnaissance (agents)...

L'aménagement des locaux sera également une piste dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et sa finalisation éventuelle sera une priorité du programme d'intervention du CHSCT en 2014.

Les OS font remarquer que tous les maux identifiés sont emblématiques des services en difficulté et résultent de la suppression de postes depuis trop d'années et que compte tenu des actions engagées, il y a obligation de résultat.

Des décisions ont été prises dans un premier temps par la Direction **à savoir la séparation du service en deux**, un service « comptabilité » 6,1 agents TP, et un service « produits divers » avec 2,4 agents Temps plein et un cadre A distinct pour chaque service.

La CGT a abordé la nomination d'un cadre A en charge du service produits divers et a insisté sur l'attente des agents. Le cadre A n'est présent dans son service 1,5 jour par semaine en moyenne (exercice de responsabilités syndicales locales et nationales) et qu'il ne lui sera pas possible d'assumer les attentes légitimes des agents qu'il encadre.

De plus, nous avons fait état des risques psychosociaux (RPS) que cette situation peut entraîner pour l'agent encadrant.

Une motion a été proposée au vote du CHSCT (seule les OS votent) :

« Compte tenu du rôle majeur de l'encadrement dans la prévention des risques psychosociaux, la situation mise en place par la Direction sur ce service, à savoir un cadre A présent 20% de son temps, n'est pas satisfaisante.

Nous demandons le remplacement de cet agent par un cadre A à temps complet. ».

Unanimité des votes : POUR.

L'objectif est d'initier des actions qui puissent améliorer les conditions de vie au travail. Par exemple, la continuité du travail (notamment en période d'absence du « titulaire ») doit être assurée et le CHSCT attend une réponse positive des agents. ?

Une délégation du CHSCT rencontrera de nouveau les agents pour tenter de trouver des solutions, pour rétablir la sérénité dans ce service, sortir de cette situation conflictuelle.

La CGT a également évoqué **la situation du SIE du CFP de Tarbes**

En effet, les départs de 5 agents (mutation, promotion, retraite) n'ont été compensés que par l'arrivée de 2 agents, ce qui a engendré des redistributions de tâches et des changements d'affectation à l'intérieur du service.

La réunion sur le DUERP du 03/10/2013 a été le catalyseur de la dégradation des conditions de travail depuis quelques mois.

Les symptômes du service en difficulté ont été évoqués ("ras le bol" général, manque d'effectifs, organisation du travail à revoir, congés de maladie, replis sur soi, manque de solidarité...).

2. Fin du programme d'intervention du CHSCT 2013

En préambule, il nous est signalé qu'une facture de 2500€ de 2012 n'a pas été honorée en son temps et doit être réglée cette année. Les crédits qui avaient été alloués pour cette dépense en 2012 sont perdus.

Pour information, il s'agit d'une formation CENTAURE effectuée conjointement avec le Gers (2 factures d'un même montant de 2500€, l'ordonnateur a considéré qu'il y avait un original et un double et n'a payé qu'une seule facture).

➤ **Concernant le CF de Lannemezan**, le rapport d'expertise thermique réalisé par l'antenne régionale du Secrétariat Général conclut : *“De notre point de vue, l'Administration devrait logiquement envisager de quitter de tels locaux qui nécessiteraient de gros travaux de remise en état”*.

Faute de solution de remplacement il a été retenu de changer 22 fenêtres du bâtiment pour un coût de 12053€.

❖ **Concernant le CF de Lourdes** et toujours suivant les recommandations des experts, il a été convenu de retenir les travaux de régulation de chauffage pour 3200€.

L'utilité de la pose de robinets thermostatiques sera étudiée une fois la régulation de chauffage opérée.

Enfin les problèmes d'inconfort thermique en été de la trésorerie de Bagnères seront pris en compte en 2014.

A cela s'ajoute le changement de deux batteries des défibrillateurs pour 455€.

3. DUERP 2013

La campagne de mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels pour 2014 est lancée.

Des réunions réunissant tous les agents devront être prévues par les chefs de service pour recenser et analyser les risques professionnels. Un questionnaire est à la disposition des agents pour les aider dans leur démarche.

Les chefs de service effectueront la saisie directe des conclusions de leur service dans la nouvelle application du DUERP.

Un groupe de travail préparera le DUERP départemental qui sera présenté à l'avis du DDFIP.

De ce document sera extrait le plan annuel de prévention (PAP) pour l'année 2014.

Les OS ont fait remarquer que des actions prévues au PAP 2013 (lettre à la mairie pour la trésorerie de Bagnères ou problème de parking au CFP de Tarbes) n'ont pas été effectuées.

4. Dématérialisation des registres santé et sécurité au travail

La cellule informatique départementale (CID) a contacté leur homologue de l'aveyron pour récupérer le logiciel.

Il doit isoler le logiciel du programme informatique, cela prend du temps.

Mais surtout il faut obtenir l'autorisation de l'ESI de Toulouse qui gère les CID pour transférer le logiciel du 12 et l'installer dans le 65.

Le Président du CHSCT qui est aussi le DDFIP va contacter le Directeur de l'ESI de Toulouse.

5. Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)

L'Assistant de Prévention, nous a présenté le TBVS et a souligné son manque de temps.

Le TBVS fait partie des outils permettant de débattre sur les conditions de vie aux travail. Nous avons demandé alors la tenue d'un Comité Technique (CT) sur les conditions de vie au travail comme cela est prévu dans les textes. Nous avons également fait remarquer au Président qu'il est urgent de nommer un AP à temps complet compte tenu de la montée des RPS.

Pour information, le référent « protection juridique des agents » du département est Madame RIBIERE Véronique depuis le 01/09/2013.

8. Questions diverses

Le problème de l'aménagement d'un poste de travail individuel a été évoqué.

Ensuite, la demande de changement de bureau des agents techniques de la DDFIP de l'ormeau a été soutenue.

Elle sera prise en compte dans le cadre des travaux de réorganisation de la Direction qui seront entrepris dans le futur. (logements des directeurs transformés en bureaux si des fonds sont débloqués pour cela).

Enfin nous avons signalé que compte tenu de travaux au collège Reffye, des professeurs ou élèves se garent sur le parking du CFP de Tarbes et rétorquent, lorsqu'on leur fait remarquer que c'est un parking privé ou réservé aux usagers du CFP, qu'il n'y a pas de panneau interdisant le stationnement aux extérieurs.

Vos représentants CGT présents au CHS :
Bernard Fourcade, Jean-Michel Hangar, Marc Maisonneuve, Didier Vergé

